

LE PETIT PIOTTAT

Bulletin municipal d'information octobre 2016

N'hésitez pas
à consulter le site :
www.plottes.fr

AFFOUAGES SAISON 2016/2017

LE MOT DU MAIRE

Des images de vacances plein la mémoire, l'automne nous invite à reprendre un rythme quotidien souvent trépidant (travail, école, activités associatives ou sportives ...etc....)

Acteurs dans une société qui évolue, chacun de nous doit tout mettre en œuvre pour que la commune conserve une place prépondérante.

Même si nos occupations nous conduisent souvent hors de notre village, sachons préserver des instants de convivialité sur notre territoire afin de nous rencontrer, d'échanger, partager, tout simplement pour le plaisir d'être ensemble.

Cet été plusieurs occasions nous y ont invité. Quel régal que de voir se côtoyer les générations du plus petit jusqu'aux grands-parents.

Merci aux organisateurs : associations, commerçants, bénévoles, vous avez toute la reconnaissance de vos élus.

Au fil des diverses rencontres et discussions, il apparaît que les actions de la municipalité sont parfois mal « évaluées » par la population. Lors des prochains vœux du Maire ainsi que dans notre bulletin municipal annuel nous communiquerons des éléments précis sur le contexte de rigueur budgétaire.

Dans cette dernière ligne droite 2016, bonne lecture de votre flash d'octobre.

Très cordialement,

Le Maire,

Monique JOUSSEAU

INSCRIPTIONS : du 2 novembre 2016 au 18 novembre en mairie

Coût de l'inscription : 65 euros à régler en espèces ou par chèque au moment de l'inscription

MARQUAGE DES LOTS : le 26 novembre à 8h30. Rendez-vous au lieu-dit "Les Brosses" chemin de la forêt côté du Villars (comme l'année dernière)



TIRAGE AU SORT DES LOTS : le 3 décembre à 8h30 en mairie

RAPPEL : les affouages sont exclusivement réservés aux personnes habitant sur la commune

VENTE EN CESSION POUR VENTE DIRECTE

La coupe n° 3 est en vente aux personnes extérieures à Plottes au prix de 7 euros le stère abattu et ensèrè. Renseignements auprès de la secrétaire ou de Mr BreLOT

QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMUNE

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'armistice qui mit fin à la Grande Guerre de 14/18 se déroulera au monument aux morts à 11h30.

A l'issue, la commune vous invite au traditionnel vin d'honneur qui sera servi à la Table des Vignes.



LE CCAS VOUS INVITE



APRÈS-MIDI D'AUTOMNE

Allez, c'est bon pour nous

Comme chaque année, le CCAS de Plottes invite tous les Piottats âgés de 65 ans et plus à partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié et pâtisseries le samedi 5 novembre à partir de 14 heures 30 à la Salle Polyvalente.

Cette année l'animation musicale sera assurée par Serge Beuzelin dont les chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui évoqueront des souvenirs, une époque et vous donneront envie de danser.



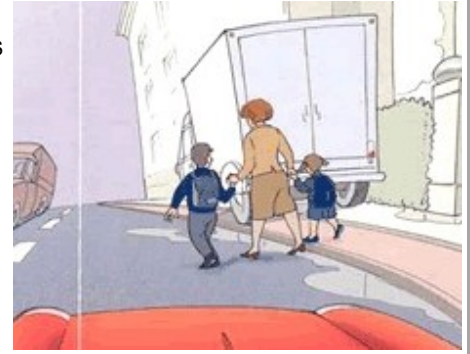
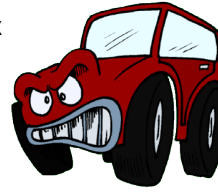
STATIONNEMENT CIRCULATION

Au risque de nous répéter, le stationnement est toujours interdit sur les trottoirs car la présence de ces véhicules contraint les piétons à marcher sur la chaussée avec les risques que cela peut provoquer.

Pensez aux enfants et personnes à mobilité réduite.



Quelques automobilistes inconscients n'hésitent pas à emprunter les sens interdits : Vieille route de Chardonnay aux Méplants, Rue de la Roche, en Bout à la Grimaury.



Faut-il attendre un accident pour se responsabiliser ?

ENCORE DES POUBELLES EN PROMENADE

Encore, toujours et régulièrement des sacs poubelles sont retrouvés transportés et éventrés, le plus souvent dans le chemin derrière le lavoir de la rue de la Roche.



Seules solutions :



Eviter la divagation des chiens qui peuvent en être les auteurs. La commune a signé une convention avec la SPA de Mâcon et tout chien en divagation peut être capturé et emmené au chenil

Déposer le JEUDI matin les poubelles dans un conteneur adapté à la collecte des ordures ménagères. Ils sont en vente à un prix intéressant à la communauté de Communes (renseignez-vous auprès de la secrétaire).



Surtout ne déposez plus de sacs poubelles la veille dans les rues.

NOS MEILLEURS AMIS

Il a été constaté une prolifération de chats en plusieurs points de la commune. Outre la souffrance de ces animaux sans nourriture, sans soins, ils créent aussi des problèmes de voisinage bien désagréables ; il est vivement recommandé de stériliser mâles et femelles.



LA VIE DES ASSOCIATIONS

AMICALE D'ANIMATION DE PLOTTES

Date à préciser : repas dansant soirée choucroute

17/12 : colis des Anciens (72 ans et plus)

8/1/17 : Repas des Anciens

Premier semestre 2017 : causerie autour des montagnes du monde, salle polyvalente, date à préciser

Deuxième semestre 2017 : Carnet de Voyage, conférence, salle polyvalente, date à préciser

AMICALE DU RPI OZENAY-PLOTTES

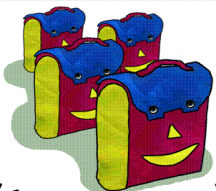
L'amicale organise une **matinée trips** à Ozenay le samedi 29 Octobre.

Le 8 Décembre elle vous attend comme chaque année à son stand à Toumus.

Comme l'année dernière, le **marché de Noël** aura lieu le 16 Décembre à Plottes.



ECOLE



"Les Joyeux Cartables"

L'effectif total du RPI est de 55 élèves. Ils sont répartis de la manière suivante :

Plottes : 19 élèves en cycle 1 (1 TPS, 7 PS, 6 MS, 5 GS)

19 élèves en cycle 2 (6 CP, 9 CE1, 4 CE2)

Ozenay : 17 élèves en cycle 3 (2 CE2, 6 CM1, 9 CM2)

Vendredi 16 décembre à partir de 19h, l'équipe enseignante tiendra un stand au marché de Noël organisé par l'Amicale du RPI Ozenay – Plottes. Vous pourrez acheter divers objets ou préparations culinaires réalisés par les élèves de l'école. Venez nombreux ! Une ambiance chaleureuse et conviviale vous attend. Restauration sur place (vin chaud, tartines de fromage fort, gaufres Bressanes,...).

INFORMATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

Dans le cadre de la loi du 17 octobre 1997 instaurant le service national universel tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour cela il suffit de se rendre à la mairie muni du livret de famille et de sa carte d'identité ou sur Internet sur le site (www.service-public.fr).

Il sera ensuite convoqué à la Journée défense et citoyenneté à l'âge de 17 ans et inscrit automatiquement sur les listes électorales. à 18 ans.

Cette démarche est nécessaire pour s'inscrire aux examens, concours et permis de conduire

